

Monsieur le ministre d'Etat, très cher Gérard Collomb

Quel plaisir pour nous et quelle fierté de vous recevoir ... chez vous en quelque sorte.

Car France urbaine est votre maison : c'est vous qui avez souhaité la construire en organisant la fusion de deux associations, l'acuf que vous présidiez, et l'amgvf que je présidais.

Nous en avons construit ensemble les fondations. On peut dire aujourd'hui que ces fondations étaient solides et le renforcement de notre présence sur les territoires en atteste. Toutes les grandes villes, toutes les métropoles, toutes les communautés urbaines, toutes les plus grandes communautés d'agglomération sont ici représentées et cette dynamique s'étend aujourd'hui aux capitales d'outre-mer, avec lesquelles nous préparons une plateforme commune qui sera notre contribution aux futures assises de l'Outre-mer. Notre présence s'est également singulièrement renforcée en Ile de France là où, vous le savez, l'intégration urbaine doit être confortée : il faut, à la fois, des territoires mieux intégrés et sécurisés dans leur fonctionnement, et en même temps, une métropole renforcée. Nous avons travaillé avec les acteurs franciliens et nous serons à même de vous faire des propositions.

C'est vous qui, à Arras en mars dernier, aviez présenté le Manifeste qui nous sert aujourd'hui de feuille de route.

Vous la donc connaissez donc parfaitement et ne serez donc pas surpris de ce que nous avons défendu aujourd'hui et mis en dialogue avec vos collègues ministres.

### **En matière de logement**

#### **☞ Vers une véritable décentralisation des politiques du logement et de l'habitat et une augmentation des aides à la pierre**

La controverse sur les APL s'inscrit dans un débat ancien visant à expliquer que les aides à la personne alimentent l'augmentation des loyers pratiqués par les propriétaires. Il n'empêche que, sans elles, de nombreuses personnes et familles ne pourraient se loger – pour rappel, le pays compte déjà plus de quatre millions de mal-logés. Force est néanmoins de constater que **le modèle gagnerait à être réformé en profondeur, afin de construire plus et moins cher là où c'est**

**nécessaire et, ainsi, rééquilibrer le rapport entre l'offre et la demande.**

Cela passe nécessairement par une **augmentation significative des aides à la pierre, notamment celles gérées par les grandes villes et métropoles, dans le cadre des programmes locaux de l'habitat (PLH)**. Cela va dans le sens du Manifeste d'Arras de France urbaine qui demande à l'Etat **plus d'autonomie et de responsabilités pour les territoires urbains**, en tant que gestionnaires des aides à la pierre.

**Réorienter, comme le souhaite le gouvernement, la politique nationale du logement prendra du temps et exigera du doigté** car la baisse programmée des aides à la personne devra s'ajuster, de manière fine, à un refroidissement des prix des marchés immobiliers, en particulier sur les zones tendues métropolitaines. Autrement dit, réduire drastiquement et aveuglément les aides à la personne alors que l'accès au logement reste encore problématique pour nombre de nos concitoyens, notamment les plus jeunes, ne serait ni approprié, ni juste, ni efficace.

**☞ Loi SRU: pour une prise en compte de la diversité des territoires et un assouplissement du calendrier 2025 > 2030**

Une meilleure territorialisation des politiques de l'habitat doit passer par des **politiques de construction de logement social sur mesure, avec le souci de la mixité sociale et fonctionnelle.**

A ce titre, **France urbaine est pleinement favorable au maintien strict de l'objectif des 25% de logements sociaux et très sociaux (loi DUFLOT 1)**, sauf que le réalisme commande de prévoir des délais supplémentaires pour y arriver. Nous souhaitons en conséquence un **desserrement du calendrier afin que tous les territoires puissent atteindre les 25% d'ici 2030. Mais, sans que cette prolongation soit l'occasion pour les récalcitrants de décélérer leur effort de production !**

## ☛ **Conforter la politique de la ville parmi les priorités gouvernementales**

Par une circulaire du 20 juillet dernier, l'exécutif a supprimé près de 300 millions d'euros de dotations gelées, qui touchent les actions menées par les associations et collectivités dans le cadre de la politique de la ville. **Mal comprise, cette décision a envoyé un signal certes symbolique, mais négatif. Et vous savez combien comptent les symboles en politique... Cette décision est vivement contestée par les organismes associatifs qui œuvrent au quotidien, dans un climat parfois tendu, au lien social, à la prévention de la délinquance et au vivre-ensemble.** La suppression récente d'un certain nombre de contrats aidés n'a pas arrangé la situation, même si le Premier Ministre a rappelé ce matin le contexte.

De fait, il ne suffit pas de refaire des pans entiers de quartiers et d'en changer la physionomie urbaine et architecturale si les populations ne sont pas accompagnées dans le même temps, pour la réussite scolaire des enfants et l'intégration culturelle, sociale et professionnelle des adultes. **Sur ce point, France urbaine défend une vision de la politique de la ville équilibrée, ambitieuse, mariant l'urbain et l'humain, qui soit reconnue au plus haut niveau de l'Etat.**

De même, France urbaine sera **vigilante à ce que le budget de l'ANRU soit effectivement doublé (de 5 à 10 milliards d'euros)**, comme annoncé par le gouvernement. **Le règlement général et financier de l'Agence gagnerait, en outre, à être assoupli vers plus de pragmatisme**, afin d'accélérer les procédures et le versement des crédits pour permettre aux programmes de sortir de terre dans les délais impartis.

### **En matière de finances**

#### ☛ La baisse des dépenses locales

Nous nous félicitons de l'arrêt de la baisse unilatérale des dotations dans le PLF 2018. Comme nous le souhaitons, à une politique nationale de ponction sur les dotations mise en œuvre entre 2014 et 2017 se substitue une approche contractuelle par laquelle les collectivités s'engagent à infléchir à la baisse leurs dépenses, à hauteur de 13 Md€ sur la durée du quinquennat.

Cette approche contractuelle doit permettre, d'une part, de tenir compte des efforts passés et des inégalités de charges auxquelles sont confrontées les différentes collectivités, et, d'autre part, engage l'Etat quant aux conséquences sur les budgets locaux de décisions qu'il est susceptible de prendre lui-même par ailleurs.

A France urbaine, nous serons en première ligne puisque tous nos membres sont concernés. C'est pourquoi nous serons aussi force de proposition sur les modalités car les questions concrètes d'application à résoudre sont encore nombreuses :

- Comment l'effort va-t-il être mesuré ? Le Premier ministre nous a indiqué ce matin que « l'approche en tendanciel » serait retenue. C'est une avancée car il n'y a pas lieu que la méthode appliquée aux collectivités soit différente de ce que l'Etat retient pour lui-même ; il s'agit maintenant de connaître le niveau exact d'évolution visé, ainsi que l'assiette de calcul. France urbaine estime qu'il faut prendre en considération le rythme d'évolution des dépenses locales de fonctionnement sur le quinquennat passé comme « point de départ » du tendanciel.
- Comment sera évalué le respect des engagements contractuels réciproques et quelles en seront les conséquences ? Un malus sous forme de ponction de DGF pour les collectivités sortant du cadre a été évoqué, mais qu'en sera-t-il des conséquences du non-respect par l'Etat de ses propres engagements ? Par ailleurs, France urbaine sera vigilante quant au fait que le schéma retenu ne constitue pas indirectement un frein à l'investissement local, notamment en contraignant le recours à l'emprunt.

#### ☞ La réforme de la TH

Le PLF 2018 mettra en œuvre la première marche de l'allègement de la taxe d'habitation et confirmera le dégrèvement : là aussi, cette méthode de compensation est conforme à notre demande, mais, surtout, nous nous réjouissons que le gouvernement rejoigne France urbaine pour estimer que l'allègement de la taxe d'habitation doit être une opportunité pour repenser l'architecture des impôts locaux dans le sens de la justice et du renforcement de l'autonomie fiscale du bloc communal.

Pour cela il faudra :

- Que le pouvoir de taux résiduel pour les collectivités soit maintenu sur les 3 prochaines années,
- Que les scénarios soient discutés sans tarder ; France urbaine propose par exemple que le bloc communal bénéficie demain de l'intégralité du foncier bâti,
- Que l'inscription à l'agenda de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation soit effective.

☞ **Projet de loi de finance des collectivités locales**

Projet de loi de finances, projet de loi de programmation des finances publiques, pacte financier de quinquennat : ces différents textes correspondent à autant d'opportunités pour discuter des modes opératoires précis. Ils doivent permettre de fixer le cap et d'apporter aux élus locaux la visibilité que l'élaboration de leur stratégie financière et budgétaire exige.

En cela, nous réitérons notre attente (point clé du Manifeste de France urbaine) quant au fait que la première loi de financement des collectivités locales puisse être confirmée lors de l'exercice budgétaire 2019.

### **En matière d'énergie**

Concernant la mise en œuvre de la territorialisation de la CCE (contribution climat énergie) consistant à capter au profit des actions politique énergie climat des territoires une partie de l'augmentation planifiée de cette contribution, j'observe avec satisfaction que le Ministre Sébastien Lecornu s'est montré cet après-midi ouvert à cette proposition notamment dans le cadre de la démarche contractuelle qu'il nous a exposé.

De même, Sébastien Lecornu souhaite engager une discussion apaisée en vue de permettre aux communes membres de communautés urbaines et métropoles d'exercer pleinement leur compétence d'AODE.

**France urbaine doit être représentée ès qualité dans l'instance de concertation de haut de niveau dans le domaine de la transition écologique qui va être mise en place (projet de fusion CNTE et CESE)**

Au vu de l'investissement de France urbaine dans les questions liées à la transition écologique et de l'implication de ses membres dans ces politiques menées au plus près des citoyens en matière de transition énergétique et, plus globalement, de transition écologique, France urbaine demande à être représentée à qualité dans l'instance de concertation de haut niveau sur le plan de la transition écologique qui devrait résulter de la fusion entre le CNTE (dans lequel France urbaine n'est pour l'instant pas représentée) et le CESE. Le Ministre Sébastien Lecornu nous a annoncé tout à l'heure son intention de la proposer, ce qui, bien sûr, nous satisfait.

### **En matière de sécurité**

S'agissant de la sécurité, hélas, trop souvent, l'actualité nous rappelle combien nous vivons dans un contexte de menace permanente. Les **maires, vous le savez, sont tous pleinement engagés** au quotidien pour assurer, aux côtés de l'État, la sécurité des biens et des personnes.

Dans ce contexte, l'Etat et les collectivités, et notamment les Maires, doivent plus que jamais travailler de concert pour assurer la sécurité dans notre pays. Qu'il s'agisse de sécurité publique, de lutte contre le terrorisme ou de prévention de la radicalisation, **nous avons tous la responsabilité d'assurer les conditions d'un dialogue permanent entre l'Etat et les collectivités**. Il s'agit là d'un impératif dont nous sommes tous comptables.

Alors que la sécurité est depuis des années un des sujets qui préoccupe le plus nos concitoyens, **il est temps de sortir des approches partisans qui ont longtemps prévalu** et, qu'enfin, nous repensons la manière dont nous assurons, ensemble, la sécurité de nos concitoyens. Monsieur le ministre d'Etat, vous le savez, **les maires, quelles que soient leur sensibilité, sont unanimement prêts à s'engager et à assurer leurs responsabilités aux côtés de l'Etat**.

Bien sûr, nous pourrions évoquer ici l'ensemble des propositions qui ont été rappelées lors de la table ronde qui vient de s'achever - élargir les compétences de fermeture administrative des maires ou encore créer une école nationale de la police municipale. Les propositions ne manquent pas mais ce **que nous vous proposons, avant tout, c'est**

**un changement de paradigme. Seule l'efficacité doit guider notre action commune.**

En effet, cette nouvelle mandature nous offre une opportunité unique, celle de repenser en profondeur la manière dont nous travaillons ensemble. C'est pourquoi, au nom de tous les maires des grandes villes, **je vous le dis avec force, nous souhaitons mettre en place une gouvernance partagée de la sécurité au niveau de territoires, entre l'Etat et les collectivités. C'est un nouveau pacte de confiance que nous appelons de nos vœux.**

Cette proposition vise à **renverser la logique qui a prévalu** jusqu'ici et qui a consisté en la seule définition par l'Etat d'une politique de sécurité sans réelle concertation locale ; il s'agira, demain, que les maires, les préfets, les procureurs se mettent d'accord pour **fixer des objectifs locaux communs, pour prévoir, ensemble, les moyens opérationnels indispensables à la réalisation de ces objectifs ; mais aussi, régulièrement, pour évaluer conjointement les politiques de sécurité.**

La concertation que vous avez initiée, notamment en vue de la mise en place de polices de sécurité quotidienne, et dans laquelle nous prendrons toute notre place, est une étape clé.

Permettez-moi de vous dire, Monsieur le Ministre d'Etat, que nous nous réjouissons d'ores et déjà de l'annonce que vous avez faite, dimanche dernier, concernant l'augmentation de 6,8% du budget de ministère de l'intérieur. **Nous sommes certains, que pour garantir son efficacité, ce renforcement doit se faire dans le cadre d'un partenariat renouvelé avec les élus locaux, afin d'en assurer une déclinaison territoriale la plus effective et rationnelle possible.**

Monsieur le Ministre d'Etat, cher Gérard Collomb,

tout au long de cette journée nous avons eu le sentiment non seulement d'être écoutés mais aussi d'être entendus.

Mais, vous le savez mieux que quiconque, entre les intentions et la réalisation parfois les choses peuvent se gripper, se déformer, voire même se perdre.

La technostructure centrale est toujours là, et elle a si souvent affadi la volonté politique...

« Territoires solidaires : des projets aux actes », telle était le titre de notre rencontre aujourd'hui.

Nous savons que nous pourrons compter sur vous pour réussir cette transformation et rappeler, quand ce sera nécessaire, la feuille de route ambitieuse que vous partagez avec nous.